

Cette communication sera publiée sous forme d'article dans le n°43 « Les transformations de l'action publique » à paraître en juin 2008 dans la revue TRAVAILLER LE SOCIAL, 10 rue de l'Hocaille B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique) (trav.soc@skynet.be)

LES TERRITORIALISATIONS, UN NOUVEL ENJEU DES PROFESSIONNALISATIONS DU CHAMP DE L'INTERVENTION SOCIALE ?

Marc FOURDRIGNIER

Sociologue. Maître de Conférences, Centre de Recherche (EA 3313) Analyse et Evaluation des Professionnalisations (AEP), Université de Reims Champagne-Ardenne, France. marc.fourdrignier@univ-reims.fr

RESUME

L'une des transformations qui affecte les modes d'action publique est relative à l'usage du territoire. Certains ont même considéré qu'il pouvait constituer un « *instrument providentiel de l'état social* ». Ce mouvement est complexe et recouvre des réalités très hétérogènes. Il a pu être mobilisé pour caractériser les deux vagues de la décentralisation en France. Il est aussi un des « mots d'ordre » des politiques publiques initiées par l'Etat. Il a également été mobilisé dans le mouvement d'intercommunalité et de promotion des territoires de projets (les pays notamment). Il est enfin un objectif de gestion des managers publics. Par exemple les conseils généraux multiplient aujourd'hui les réorganisations de leurs interventions sur la base du territoire.

Cette transformation n'est pas sans effet sur le champ de l'intervention sociale. Cela se traduit de plusieurs manières. A un premier niveau institutionnel, c'est la décentralisation des formations sociales, en 2004. La compétence est dorénavant exercée par les Conseils Régionaux. A un second niveau ce développement des territoires a réintroduit avec force l'un de ses corollaires possibles, le développement local. A un troisième niveau cela confronte la plupart des travailleurs sociaux à un objet pas toujours dominant dans les pratiques professionnelles, le territoire. Travailler dans/sur/avec/pour le territoire devient un objectif institutionnel. Plus fondamentalement cette référence institutionnelle au territoire pose de nombreuses questions au regard des usagers. Citons en deux : le risque de décalage croissant entre les territoires institutionnels et les territoires vécus. La référence implicite à la mobilité lorsque l'on parle de territoire. Par suite ce mouvement est susceptible de renforcer, voire de développer de nouvelles formes d'exclusion, celle des « immobiles ».

Tous ces éléments viennent interroger les modalités et le contenu de la professionnalisation. C'est notamment le cas, en France pour la dernière réforme du DEAS (Diplôme d'Etat d'Assistant de service Social) qui (ré)introduit avec force la référence à l'intervention sociale d'intérêt collectif (lieux de stage, modèles professionnels...). Peut-on considérer que la territorialisation de l'intervention sociale constitue une alternative au mouvement de « psychologisation » ?

Trois temps structureront cette intervention. Tout d'abord il s'agira de montrer comment s'est développée ces dernières années en France une référence croissante au territoire et à la

territorialisation. Ce mouvement général a un impact sur le champ de l'intervention sociale à plusieurs niveaux : en termes politiques et institutionnels, en termes organisationnels et en termes de pratiques professionnelles. Par suite il a des répercussions sur les conditions de professionnalisation. L'exemple de la formation des assistants de service social en France sera étudié.

Cette intervention repose sur une connaissance ancienne et actuelle des dispositifs de formation au travail social et à l'intervention sociale en France, sur une connaissance des dispositifs territoriaux et des pratiques de développement local, sur une pratique de formation à l'accueil des stagiaires dans le secteur social et sur une pratique d'accompagnement de collectivités dans la redéfinition de projet de service social en lien avec une démarche de territorialisation.